

Communiqué de presse

Logement social aux Antilles : la Banque des Territoires soutient la Société Immobilière de Guadeloupe et la Société Immobilière de Martinique

Pointe-à-Pitre, Le 23 juin 2022

La Banque des Territoires accompagne la Société Immobilière de Guadeloupe (SIG) et la Société Immobilière de Martinique (SIMAR) pour soutenir le logement social sur le territoire antillais. 175 M€ de financement en prêts seront mobilisés sur trois ans afin de financer les constructions neuves et les réhabilitations du parc social sur les îles sœurs.

La SIG et la SIMAR - *toutes deux filiales du groupe CDC-Habitat* - consacreront près de 500 M€ ces trois prochaines années à la construction de plus de 2 500 logements et à la réhabilitation de plus de 2 600 logements.

La Banque des Territoires, qui œuvre pour des territoires toujours plus inclusifs et durables, va financer massivement le développement du parc social et des politiques de réhabilitation des deux acteurs majeurs du logement en Martinique et en Guadeloupe. Les financements de la Banque des Territoires pour soutenir ces développements sont d'ores et déjà évalués à plus de 175 M€. En couvrant plus de 67% des dettes souscrites pour la réalisation de ces opérations, la Banque des Territoires reste le premier financeur du logement social aux Antilles.

Pour la SIG et la SIMAR, le premier enjeu est la production d'une offre locative sociale renouvelée, de qualité et intégrant des constructions neuves. Le second est de répondre aux normes les plus exigeantes en termes d'habitabilité et de confort. Concernant les réhabilitations, les enjeux de confort thermique et d'efficacité énergétique, nécessitent la mobilisation de l'Etat et la Banque des Territoires.

Chacune des sociétés, SIG et SIMAR, entend prendre une place active dans le développement d'une offre locative sociale de qualité sur l'ensemble du territoire.

Pour la Banque des Territoires, il s'agit d'offrir un accompagnement en continu des bailleurs sociaux. Ces dernières années, elle a développé des offres de financement diversifiées à destination des bailleurs sociaux, et prête une attention toute particulière aux enjeux d'efficacité et de sobriété énergétique dans le logement social.

Pour Régis OGOLI, directeur général de la SIG « *Nous avons des ambitions fortes qui sont de continuer à nous développer, réhabiliter notre parc, renforcer la proximité et l'accompagnement social des résidents, répondre aux besoins des collectivités, diversifier nos activités, ...etc. Les attentes et les besoins sont nombreux sur l'Île, en matière de logement social (70 % de la population est éligible au logement social et très social), mais aussi de résidences seniors, logements étudiants, logements intermédiaires et libres...* »

Pour Bruno RIBAC, directeur général de la SIMAR « *Ce partenariat vient conforter la démarche de la SIMAR dans la construction des réponses aux besoins en logement de la Martinique. Ce projet de territoire porté par la SIMAR est une approche globale visant la construction neuve, la réhabilitation du parc existant et la diversification des produits (logements intermédiaires, résidences seniors, logements pour les jeunes...) Par ailleurs sur le volet environnemental nous avons un programme d'investissement permettant la réduction de la consommation énergétique de nos résidences, un bénéfice au profit des locataires. Ensemble nous construisons un territoire durable pour les générations futures.* »

Olivier SICHEL, directeur de la Banque des Territoires souligne : « *Il est important de donner de la visibilité aux acteurs du logement social sur l'engagement de la Banque des Territoires à leurs côtés. La Banque des Territoires sera présente pour accompagner les bailleurs sociaux dans l'amélioration de l'efficacité énergétique de leur parc. Face au défi environnemental, c'est à un véritable choc d'investissement que les professionnels du secteur devront faire face dans les 10 prochaines années. Ici comme ailleurs, la Banque des Territoires sera à leurs côtés pour toujours mieux les accompagner.* »

Les deux conventions de partenariat qui formalisent ce soutien à la SIG et à la SIMAR ont été signées, le mardi 21 juin et le jeudi 23 juin, entre Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires, Bruno Ribac directeur général de la SIMAR et Régis Ogoli directeur général par intérim de la SIG.

A propos de la SIG

Créée en 1950 sous forme de société d'Etat conformément à la loi du 30 avril 1946, la Société Immobilière de la Guadeloupe a été dès son origine, dotée d'un objectif très large : développer et améliorer le logement en Guadeloupe. La Société Immobilière de la Guadeloupe demeure le premier bailleur social de la Guadeloupe, avec un patrimoine de 18 896 logements locatifs, en accession, intermédiaires, locaux commerciaux, répartis sur tout le département et ses îles proches. La SIG c'est aussi 100 à 120 M€ qui sont injectés annuellement dans l'économie de la Guadeloupe pour les travaux des constructions neuves et le paiement des entreprises pour la réhabilitation et l'entretien des bâtiments. La SIG est donc un acteur important dans l'économie guadeloupéenne.

<https://www.sig-guadeloupe.fr/>

A propos de la SIMAR

Créée en septembre 1955 par l'Etat et les Collectivités de la Martinique, la SIMAR, Société Immobilière de la Martinique est le 1er bailleur de l'Île. Il demeure un partenaire de premier plan des pouvoirs publics en sa qualité d'opérateur pionnier du logement locatif social avec un parc de près de 12 000 logements (dont plus de 4000 logements sur la Ville de Fort-de-France), qui accueille près de 33 000 résidents soit environ 10 % de la population de notre territoire pour son compte. La SIMAR est présente sur l'ensemble du territoire avec une organisation de proximité décentralisée par EPCI afin d'améliorer la qualité de service et répondre au mieux aux attentes des locataires. Outre ses missions de construction et de gestion locative, la SIMAR assure quotidiennement l'accompagnement social de ses locataires et privilégie le partenariat instauré avec ses Associations de locataires. Toutes ces actions montrent bien l'attachement de la SIMAR au travail partenarial avec l'État, les Communes, et les Collectivités Locales au service de la préservation et de l'amélioration des conditions de vie de ses locataires.

www.simar.fr/

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

Contacts presse :

SIG

Corinne Philogene - Onapin : c.philogene-onapin@sig-guadeloupe.fr – 06 90 61 77 22

SIMAR

Sophie Pluton : spluton@simar.mq – 05 96 59 27 82 – 06 96 23 65 87

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts

Cynthia Repaul : cynthia.repaul@caissedesdepots.fr – 05 96 72 84 08 – 06 40 97 31 26

[@BdT_AntGuyane](#)